



COMMUNIQUE INTERSYNDICALE / IADE POURSUIVI

Le choix des défenseurs de nos deux collègues Fabrice et Laurent est arrêté depuis le 1^{er} novembre: il s'agit du cabinet Maisonneuve, Bd St Germain à Paris avec maître Maisonneuve et maître Meillet.

Leur défense sera prise en charge par le fond de solidarité IADE.

Ils comparaissent le 1^{er} décembre.

Notre collègue Sébastien sera défendu par maître Portejoie, avocat mandaté par FO.

Sébastien avait ce jour rendez vous avec son conseil.

Maître Portejoie refusant de s'inscrire dans la procédure engagée par la justice (CRPC ; Convocation pour Reconnaissance Préalable de Culpabilité) demande le renvoi au tribunal correctionnel à une date ultérieure non arrêtée à ce jour, dans ce contexte le 18 novembre ne ferait plus date pour le mouvement ou tout au moins son expression solidaire.

Bien évidemment, sur cette partie du dossier, nous vous tiendrons informé des suites.

Par contre, le 1^{er} décembre reste une date d'importance et l'intersyndical SUD SANTE / UFMICT CGT / SNIA appelle l'ensemble de la profession à une journée de grève nationale en soutien à nos collègues Fabrice et Laurent, qui comparaîtront ce jour là en correctionnelle.

Des rassemblements devant les Tribunaux de Grande Instance de Paris et de province témoigneront de notre soutien, en accord avec nos 2 camarades et conseillés en ce sens par leurs avocats.

Il s'agit là d'exprimer notre solidarité. Si la mobilisation doit être forte et à la hauteur de l'injustice, elle tiendra aussi compte de la solennité du moment et se fera donc dans le plus grand calme, conformément au souhait de nos deux collègues d'ailleurs.

Paris le 9 novembre 2010, 18h00.